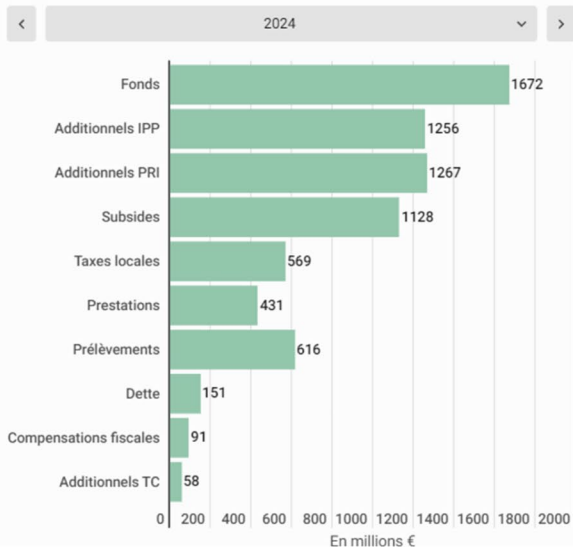


RECETTES ET DÉPENSES ORDINAIRES DES COMMUNES WALLONNES

7.242 millions €

Ventilation des recettes communales ordinaires

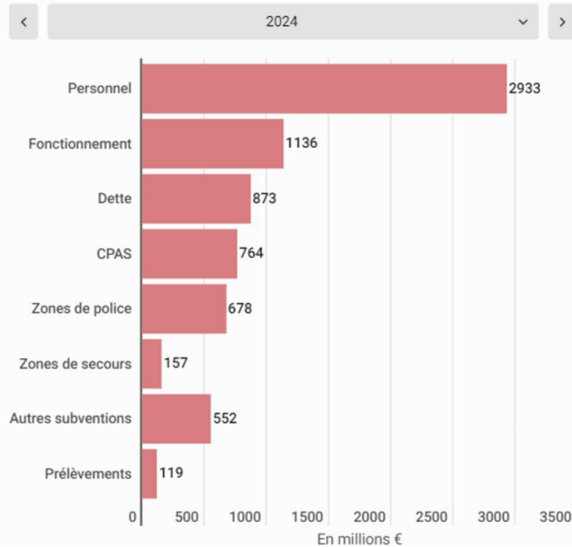
Source : Belfius (Budgets initiaux - Exercice propre)



7.212 millions €

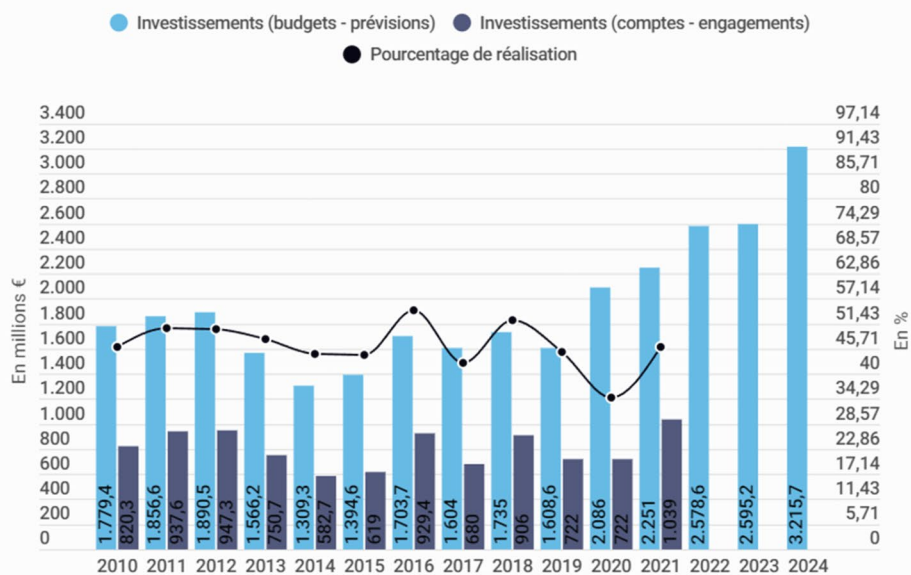
Ventilation des dépenses communales ordinaires

Source : Belfius (Budgets initiaux - Exercice propre)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES WALLONNES

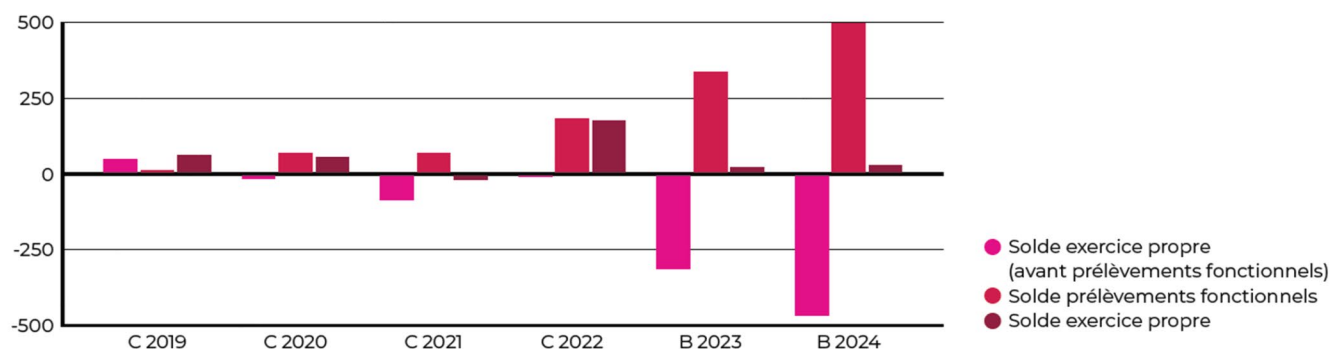
3.216 millions €
d'investissements communaux
budgétés en 2024
soit
873 EUR / habitant



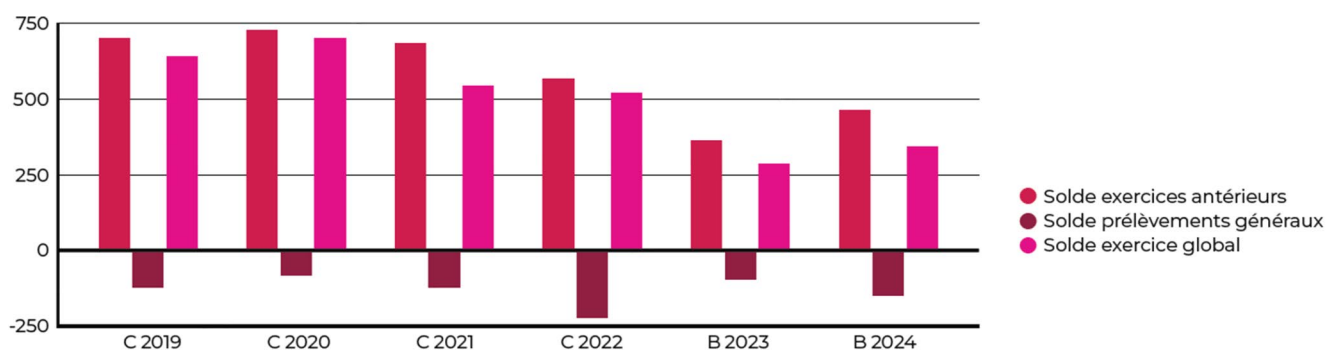
ÉVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES DES COMMUNES WALLONNES

En 2023 et 2024, les soldes budgétaires des communes à l'exercice propre ont été fictivement maintenus en positif grâce aux prélèvements fonctionnels¹ (rapatriement des fonds de réserve alimentés par le « Plan Oxygène »). Le premier graphique permet de voir à quoi aurait ressemblé le solde budgétaire sans l'intervention régionale (bâtonnets roses). Source : Belfius (étude sur les finances locales 2024).

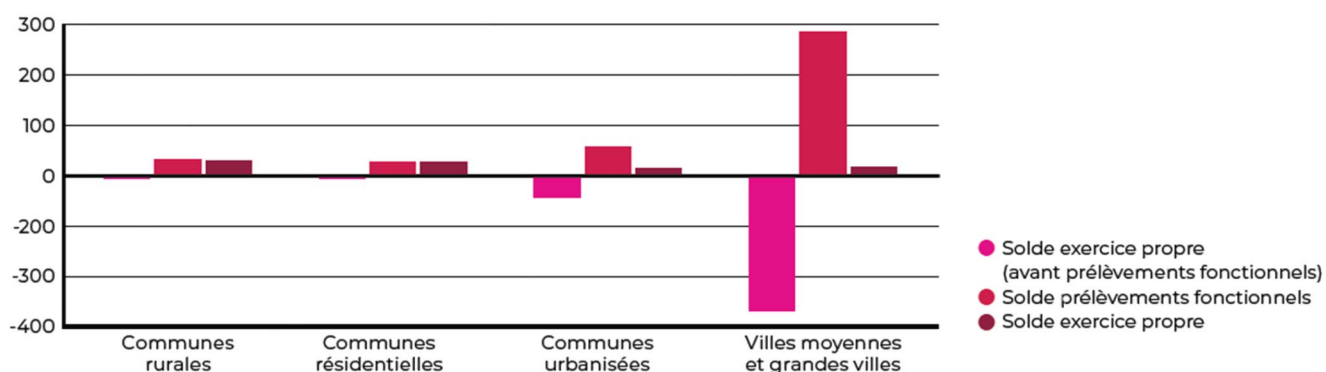
Évolution du solde à l'exercice propre – 2019-2024 (en millions d'EUR)



Évolution du solde à l'exercice global – 2019-2024 (en millions d'EUR)



Solde à l'exercice propre (avant et après prélèvements fonctionnel) selon les catégories de communes – Budgets 2024 (en EUR par habitant)



¹ Les prélèvements fonctionnels concernent ceux effectués sur des provisions ou réserves constituées de manière réelle à des fins spécifiques.

LE NIVEAU D'ENDETTEMENT DES POUVOIRS LOCAUX WALLONS



9,1 milliards €

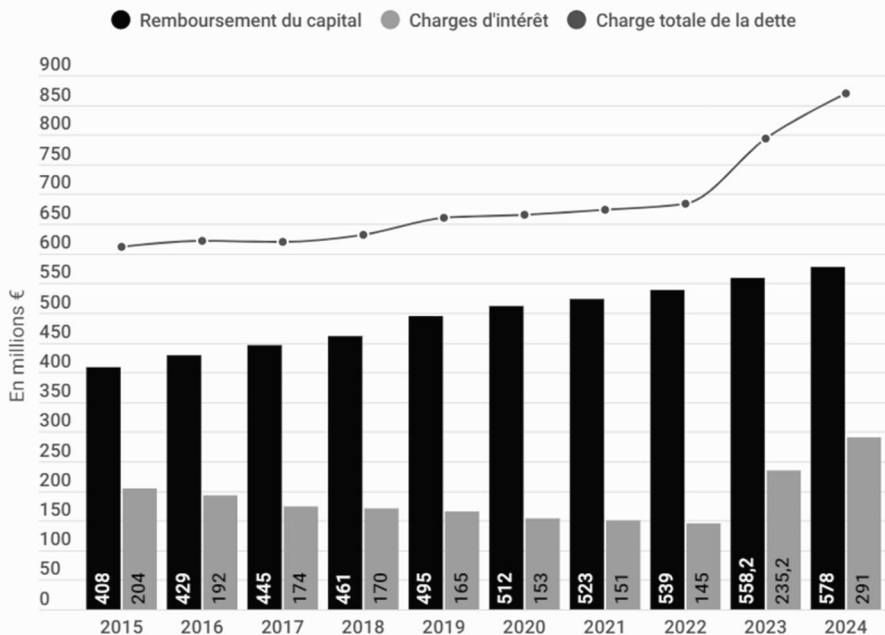
d'endettement pour les pouvoirs
locaux wallons en 2023

soit

2470 EUR / habitant

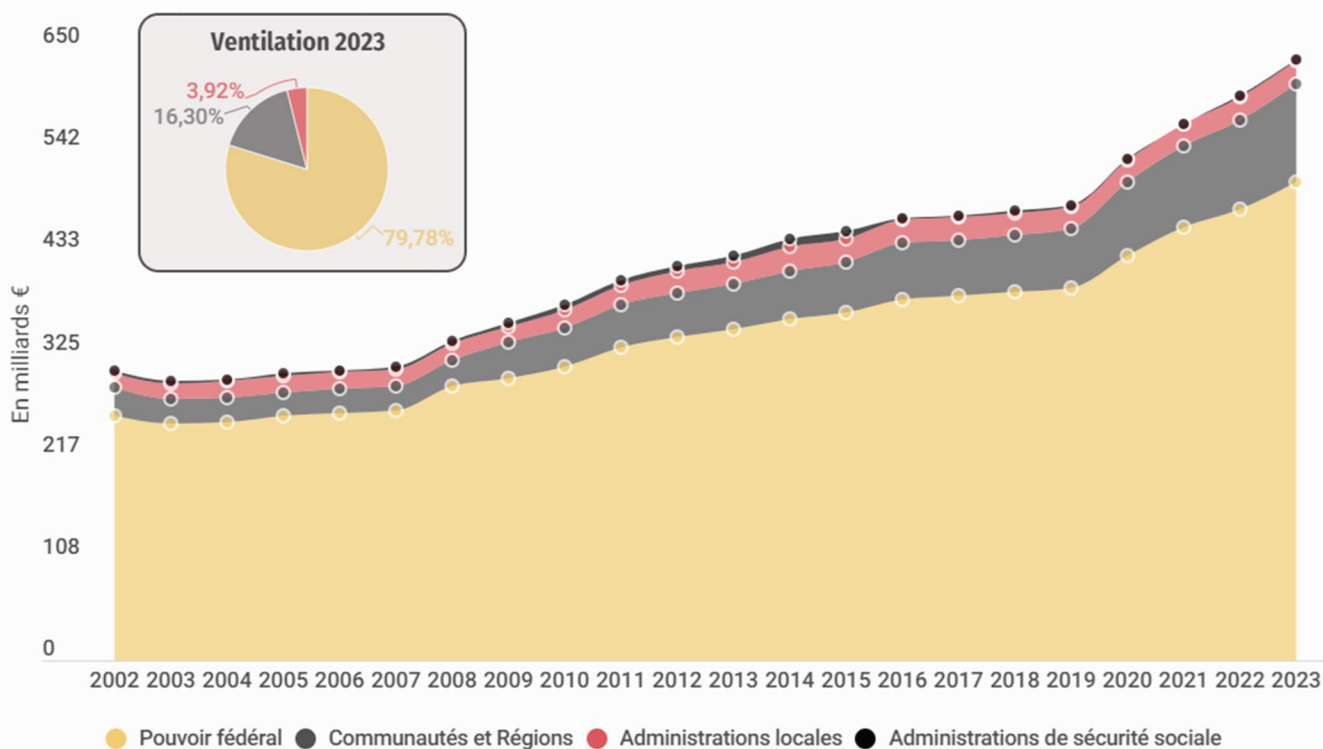
Dépenses de dette par catégorie de charges (évolution)

Source : Belfius (Budgets initiaux - Exercice propre - Communes wallonnes)



Dette brute consolidée des administrations publiques belges (évolution par niveau de pouvoir en milliards d'euros)

Source : Données BNB - Graphique UVCW

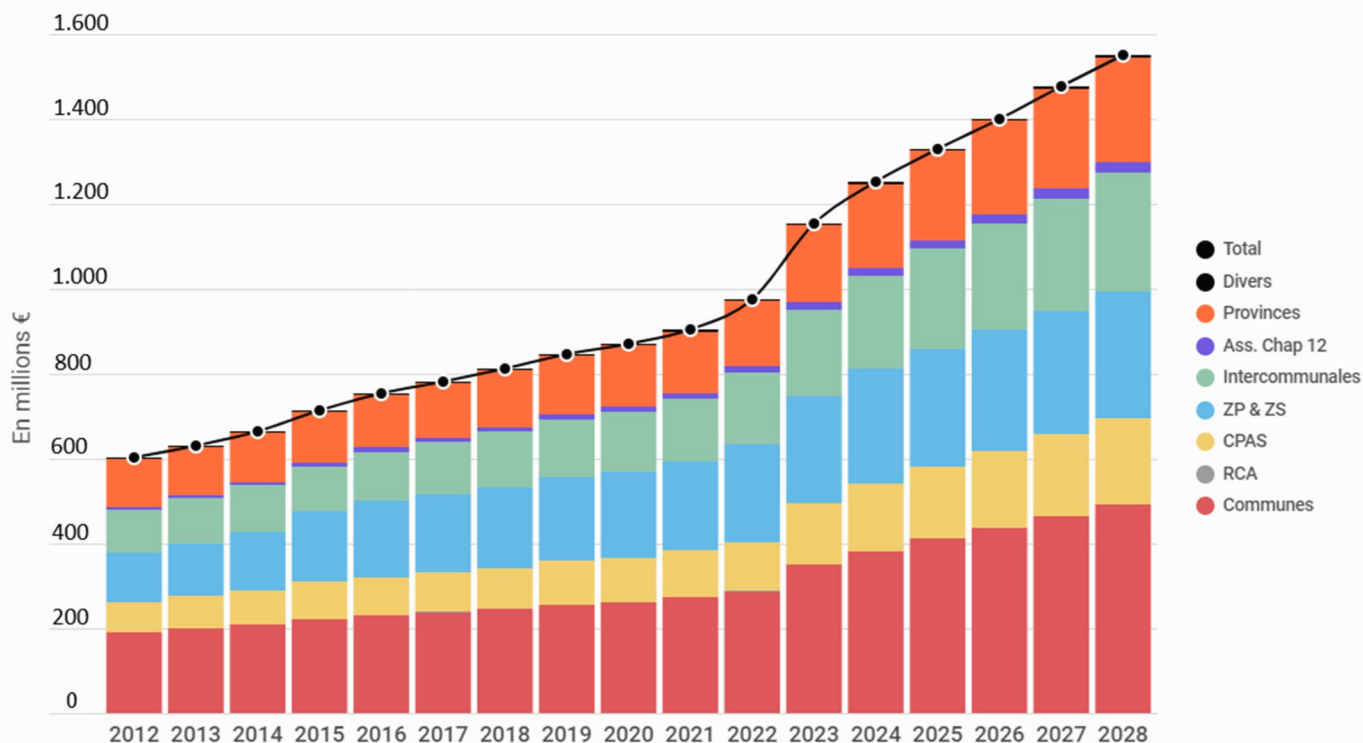


ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PENSION (Pouvoirs locaux wallons)

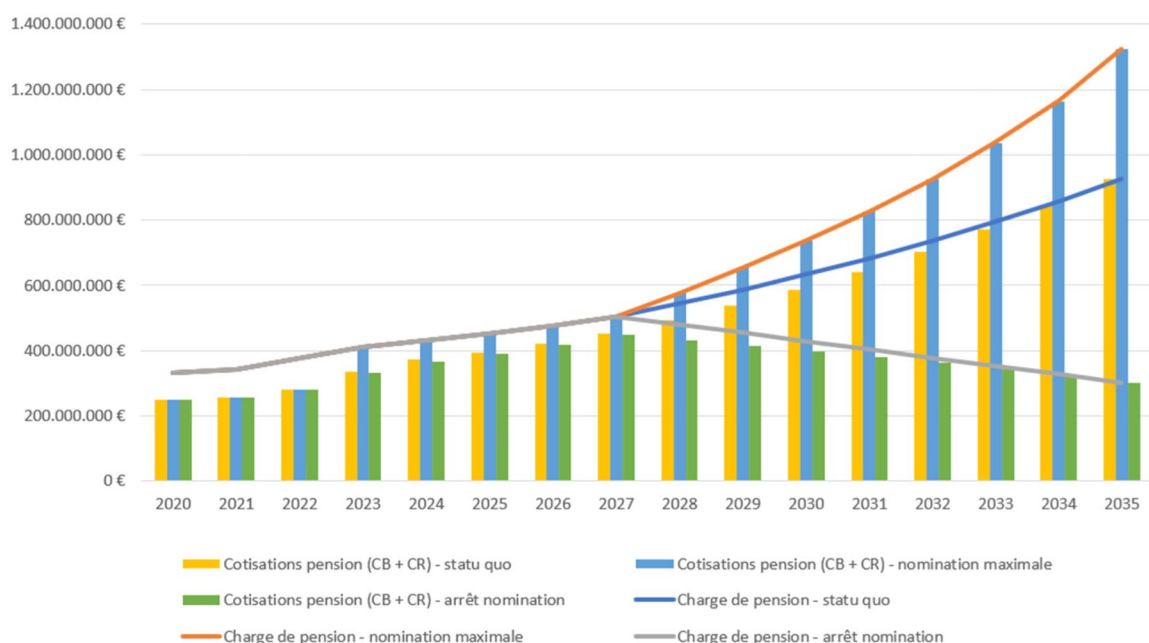
En 2023, les cotisations totales de pensions statutaires des pouvoirs locaux wallons atteignaient **1,155 milliard €** (804 millions de cotisations de base + 351 millions de cotisations de responsabilisation). Selon les prévisions du SPF Pensions, elles atteindront **1,55 milliard €** en 2028, soit une augmentation de **34% en 5 ans** (804 millions de cotisations de base + 746 millions de cotisations de responsabilisation).

Pensions - Cotisations (évolution)

Source : Données SPF Pensions (données réelles de 2012 à 2022, estimations de 2023 à 2028) - Graphique UVCW



Pensions relatives au personnel statuaire des communes wallonnes - prévisions selon différents scénarios



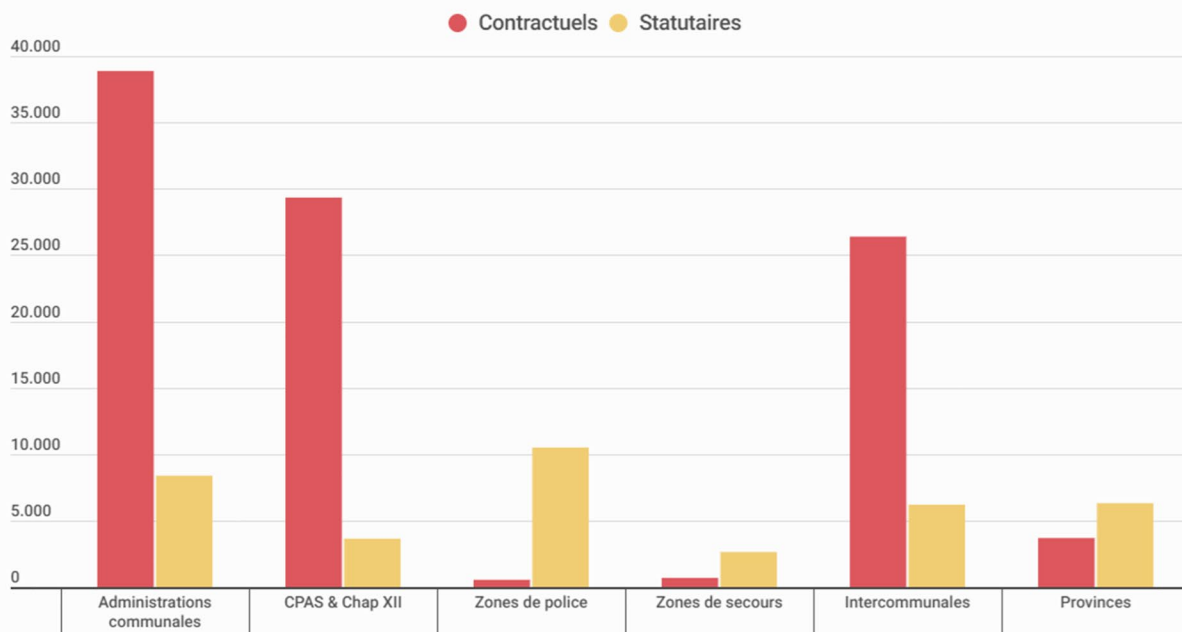
Graphique et estimations : UVCW (au départ des données du Service Fédéral des Pensions)

EMPLOI LOCAL EN WALLONIE (Pouvoirs locaux)

Emploi local en Wallonie (répartition travailleurs par entité et statut)

Nombre de travailleurs au 31/12/2022

Source : Données ONSS - Graphique UVCW

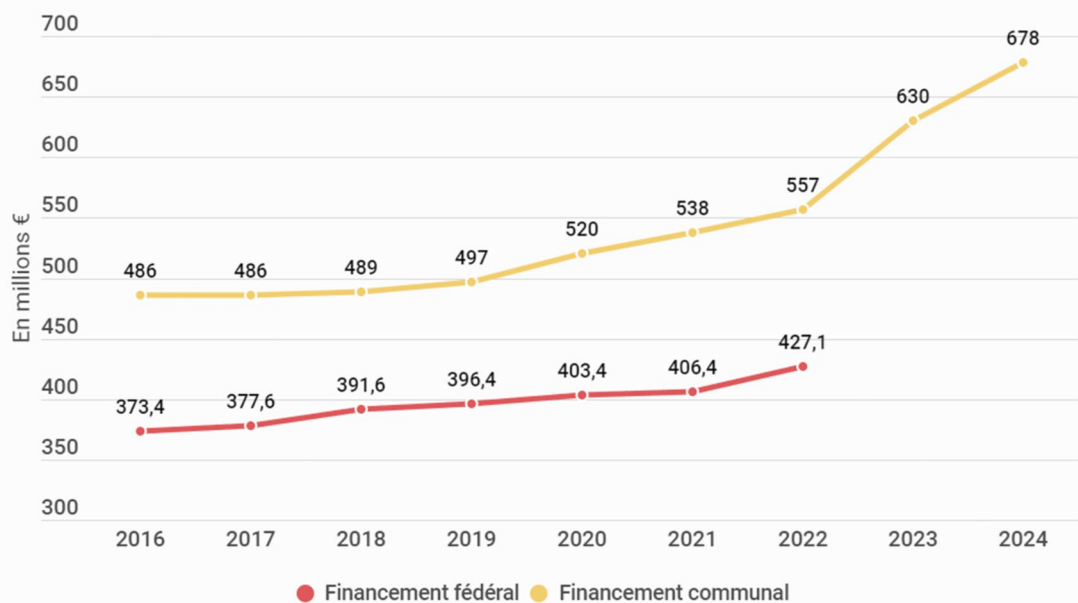


ÉVOLUTION DES DOTATIONS LOCALES ET FÉDÉRALES OCTROYÉES AUX ZONES

Zones de Police (évolution du financement)

Évolution des dépenses communales et fédérales en matière de police locale en Région wallonne

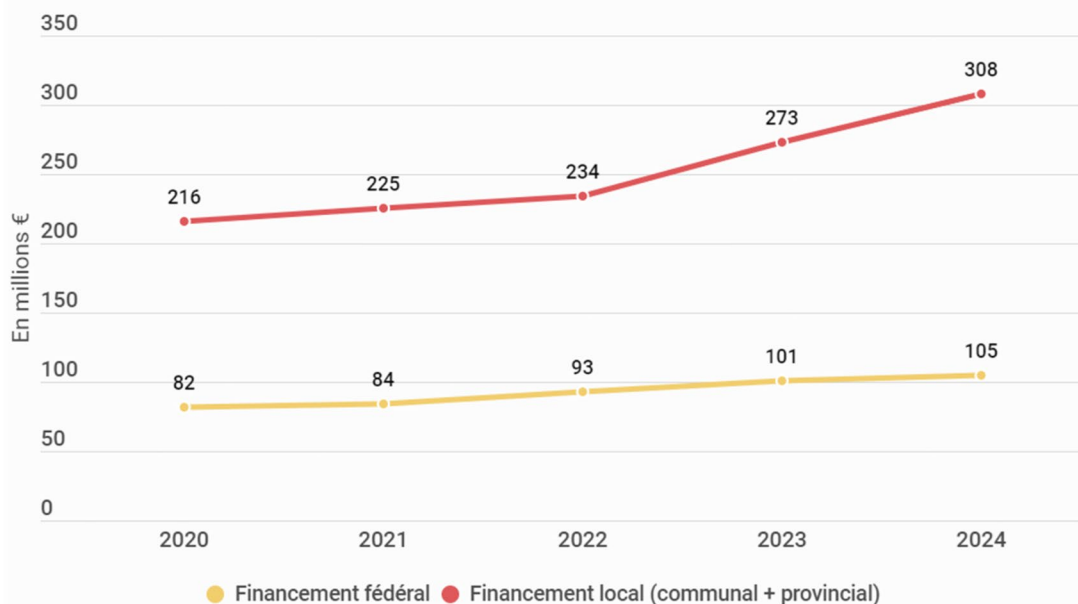
Source : Données Belfius et Arrêts Royaux - Graphique UVCW



Zones de Secours (évolution du financement)

Évolution des dotations locales et fédérales aux zones de secours wallonnes (en millions d'euros)

Source : Budgets initiaux des zones de secours - Calculs et graphique UVCW



REPORTS DE CHARGES ET MANQUES À GAGNER POUR LES COMMUNES WALLONNES

- **Fédéral : 424,2 millions** de reports de charges sur les communes (86% de la facture brute totale)
 - **169,4 millions** pour les pensions statutaires (augmentation cotisation de base + cot responsabilisation)
 - **100,6 millions** d'impact du Tax shift (manque à gagner sur l'impôt des personnes physiques)
 - **83,9 millions** d'écart par rapport à la trajectoire 50-50 pour le financement des Zones de secours
 - **59,6 millions** liés au défaut de mise à jour de la matrice cadastrale (manque à gagner sur le précompte immobilier)
 - **10,7 millions** liés au prélèvement d'1% de frais administratifs prélevés par le SPF Finances sur l'enrôlement de l'impôt des personnes physiques
- **Régional : 68,1 millions** de reports de charges sur les communes (14% de la facture brute totale)
 - **44,6 millions** liés au gel de l'indexation du matériel et outillage (manque à gagner pour le précompte immobilier)
 - **10 millions** de diminution "one shot" du Fonds des communes
 - **8,5 millions** liés au surcoût des certificats verts
 - **5 millions** liés à la compensation forfaitarisation ménage (manque à gagner sur le précompte immobilier)

➤ **Dans le cadre de la législature 2024-2029, il est important que le Gouvernement wallon se positionne rapidement sur différents enjeux cruciaux pour les communes :**

- ✓ La responsabilisation de l'état fédéral dans le financement des zones de secours (50/50 et non 75/25) et de police, et plus généralement pour prémunir les communes contre les reports de charges, manques à gagner fiscaux et transferts de missions de tous niveaux de pouvoirs
- ✓ Le refinancement du Fonds Régional pour les Investissements Communaux (20 millions)
- ✓ La poursuite et l'élargissement du plan Oxygène
- ✓ La question du maintien de l'obligation de respect de la règle d'équilibre budgétaire pour les pouvoirs locaux
- ✓ Le refinancement de la compensation « Plan Marshall » pour l'exercice 2024
- ✓ La garantie de financement des différents dispositifs d'investissements (PIMACI, PIV, ...) La généralisation du mécanisme de droit de tirage au lieu des appels à projets tous azimuts.